



EFOP-3.4.3 -16-2016-00014 projekt

**Timea Gyimesi_ Fiche technique 1
relative à la série de séminaire**

**Les Études francophones à l'heure du numérique par Jean-Michel Devésa, Université de Limoges
Szeged, 16-19 septembre 2019**

avec le soutien du projet EFOP-3.4.3-16-2016-00014

„Innovative development of the educational and service performance of the University of Szeged in preparation for the labour market and international competition challenges”

Table des matières

Descriptif (Podcast 1)

Bibliographie

Fiche pédagogique : séances 1-2

Descriptif du module (à intégrer dans la thématique de la « Spécialisation : Francophonie à l'ère numérique », éventuellement dans le module, « Francophonie dans le temps et dans l'espace » ou « Médiations interculturelles francophones »)

Ce module se propose d'introduire l'étudiant à la notion complexe de « francophonie » en développant une lecture critique de cette notion controversée. Il vise à étudier des textes fondateurs.

Plan du séminaire

- 1. Construire la francophonie et les littératures francophones en objet d'étude**
2. Des matériaux pour l'analyse (à partir des documents)
3. Lire et écrire au temps du numérique (à partir de Frédérique Toudoire-Surlapierre)
4. Déterritorialisation et reterritorialisation (à partir de Lise Gauvin)
5. Les Écrivains minoritaires et le champ littéraire français (à partir de Tahar Ben Jelloun et de Marguerite Duras)
6. Pour une littérature francophone « qui manque »



1 : Construire la francophonie et les littératures francophones en objet d'étude

0 : Introduction

- **Le cadre du travail : un séminaire.** Par conséquent : il y aura des textes à lire, d'une séance à l'autre, et nous consacrerons chaque fois un peu de temps à leur **commentaire**, ce qui vous permettra d'intervenir, avant l'exposé et le développement de mon argumentation.
- la francophonie à l'université :
 - Pendant longtemps, les littératures dites francophones n'ont pas été enseignées en France. Ou que très marginalement.
 - L'intitulé que l'on vous a communiqué semble clair : il s'agira d'un enseignement portant sur **les études francophones aujourd'hui**, attendu que nous sommes, aujourd'hui, à l'heure du numérique.
 - **présupposés thématiques :**
 - la francophonie et les études francophones
 - le rôle de la France (= une formation économique et sociale que du fait de l'Histoire on appelle la France)
 - le numérique, → attirer l'attention sur l'espace francophone et les études (en particulier relevant de la critique littéraire qui s'y produisent), non pas du passé, ni même d'un passé proche, mais d'aujourd'hui: examiner, cet espace francophone et ces études francophones, avec un regard MODERNE.

I : La f/Francophonie, une réalité historique à interroger

Si l'on s'en tient à ce que les médias français et **l'immense majorité** des élu(e)s de France énoncent de la francophonie, et aussi à ce **que l'opinion publique** française en a assimilé, même si ces questions sont loin, très loin de tenir le devant de la scène, la **francophonie s'impose à nous**, ou voudrait s'imposer à nous, **comme une évidence** :

– elle est un espace linguistique et culturel, celui dans lequel environ 274 millions de locuteurs à travers le monde et ses cinq continents pratiquent, à des degrés divers, le français (langue maternelle, langue seconde, langue de communication et de travail, aux statuts de langue nationale et/ou de langue officielle et/ou de langue étrangère).

OR : La francophonie comme espace linguistique et culturel **n'est pas**



EFOP-3.4.3 -16-2016-00014 projekt

une donnée (objective) mais un produit de l'Histoire : ce qui est induit c'est que le français aurait diffusé du fait du rayonnement remarquable de la culture française et de la place de la France dans l'Histoire, longtemps une des premières nations européennes, un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'O.N.U. depuis sa création en 1947.

Mais cet espace linguistique et culturel ne convient-il pas de l'interroger, de le questionner, de se demander de quelle espèce d'espace il procède ?

Cf. Georges Perec, *Espèces d'espaces*, 1974 :

« L'espace de notre vie n'est ni continu, ni infini, ni homogène, ni isotrope. Mais sait-on précisément où il se brise, où il se courbe, où il se déconnecte et où il se rassemble ? On sent confusément des fissures, des hiatus, des points de friction, on a parfois la vague impression que ça se coince quelque part, ou que ça éclate, ou que ça cogne. Nous cherchons rarement à en savoir davantage et le plus souvent nous passons d'un endroit à l'autre, d'un espace à l'autre sans songer à mesurer, à prendre en charge, à prendre en compte ces laps d'espace. Le problème n'est pas d'inventer l'espace, encore moins de le réinventer (trop de gens bien intentionnés sont là aujourd'hui pour penser notre environnement...), mais de l'interroger, ou, plus simplement encore, de le lire ; car ce que nous appelons quotidienneté n'est pas évidence, mais opacité : une forme de cécité, une manière d'anesthésie.

C'est à partir de ces constatations élémentaires que s'est développé ce livre, journal d'un usager de l'espace. »

Le syntagme « espèces d'espaces » suggère : la possibilité d'une **taxinomie**, d'un **inventaire** et d'un **classement** de « lieux » d'expression, de manifestation, voire d'information (au sens étymologique) des pratiques littéraires. La *paronomase* espèce/espace induit cependant une certaine et **indéniable distance critique** : l'étude des sociétés, des activités et des pratiques humaines n'emprunte plus, depuis bien des lunes, le schéma des sciences jadis dites naturelles.

Du coup, il n'est pas vain de confronter la notion d'« espace » à celle de « champ », telle que Pierre Bourdieu en a usé.

Trois sortes d'« espaces » littéraires :

- 1) celui de la « littérature nationale »,
- 2) celui de la « francophonie »,
- 3) celui enfin de la « littérature-monde ».

La formule « littérature nationale » renvoie au moins à deux périodes :

- celle du réveil en Europe des nationalités contre les empires, de l'essor et de l'affirmation des nationalismes ;
- celle des débats idéologiques et politiques qui ont précédé et accompagné les indépendances des pays colonisés, en particulier en Afrique, dans la seconde moitié du XX^e siècle.

1) Littérature nationale

Le concept, lié à la notion de "langue nationale", apparaît vers la fin du XVIII^e siècle et désigne en général une littérature écrite dans une même langue et véhiculant une "identité nationale" connotée positivement. Il a été illustré notamment par Johann Gottfried Herder et le romantisme allemand.





EFOP-3.4.3 -16-2016-00014 projekt

« *La littérature nationale, cela n'a plus aujourd'hui grand sens; le temps de la littérature universelle est venu, et chacun doit aujourd'hui travailler à hâter ce temps.* » (Johann Wolfgang von Goethe, [SEP] [Conversations, 1827](#)).

2) La « francophonie »

pose le plus de problèmes car, au Sud de l'Europe comme sur notre continent, il est bien souvent perçu comme relativement équivoque attendu que ses acceptions délimitent certes **un espace linguistique mais désignent aussi une politique** généralement inférée à mon pays, la France, et à sa volonté de maintenir son rang de « grande » puissance dans le concert des nations.

En France (et dans les pays et territoires qui relèvent de son ancien empire colonial), la francophonie apparaît souvent comme **une tentative ambiguë pour redéfinir les rapports et relations entre l'ancienne métropole et sa périphérie**. → Ce qui implique notamment de ne plus considérer le français de France comme LA seule et unique référence. → Les promoteurs de la f/Francophonie se gardent de se faire les champions d'une appréhension un peu trop franco-française des problèmes et des questions que les locuteurs francophones ont à résoudre à travers le monde :

- par exemple, être *francophone en Belgique* ne peut pas être vécu comme en France, attendu que la langue y a été souvent un signe de différenciation sociale, à ceci près que jadis le français y concernait fréquemment la bourgeoisie industrielle et servait à distinguer socialement ses locuteurs du prolétariat majoritairement flamand, et que désormais ce rapport a été inversé ;
- de même, *la francophonie québécoise*, quelle soit ou non directement liée à un projet politique souverainiste, se vit et se pratique dans une relation contrastée au français de France et à l'image ambivalente de la France au sein de la belle Province ;
- dans les pays qui ont appartenu à l'Empire colonial français, au XIX^e et au XX^e siècles, il serait insensé de ne pas se demander comment les populations concernées peuvent en définitive se dire dans la langue de leurs oppresseurs.

3) L'expression « littérature-monde » doit beaucoup à Édouard Glissant, aux tenants de la créolité et à leurs ami(e)s. Elle a été reprise par les signataires du « Manifeste pour une littérature-monde en français » (publié le 16 mars 2007 dans le journal *Le Monde*).

(voir : <http://www.etonnants-voyageurs.net/spip.php?article1574>; les signataires: Muriel Barbery, Tahar Ben Jelloun, Alain Borer, Roland Brival, Maryse Condé, Didier Daeninckx, Ananda Devi, Alain Dugrand, Édouard Glissant, Jacques Godbout, Nancy Huston, Koffi Kwahulé, Dany Laferrière, Gilles Lapouge, Jean-Marie Laclavetine, Michel Layaz, Michel Le Bris, JMG. Le Clézio, Yvon Le Men, Amin Maalouf, Alain Mabanckou, Anna Moï, Wajdi Mouawad, Nimrod, Esther Orner, Erik Orsenna, Benoît Peeters, Patrick Rambaud, Gisèle Pineau, Jean-Claude Pirotte, Grégoire Polet, Patrick Raynal, Jean-Luc V. Raharimanana, Jean Rouaud, Boualem Sansal, Dai Sitje, Brina Svit, Lyonel Trouillot, Wilfried N'Sondé, Anne Vallaëys, Jean Vautrin, André Velter, Gary Victor, Claude Vigée, Abdourahman A. Waberi.





EFOP-3.4.3 -16-2016-00014 projekt

Une polémique s'en est suivie, entre les partisans de l'espace francophone et de sa consolidation et les champions d'une littérature entendant s'en émanciper. Cette opposition entre la f/Francophonie et la « littérature-monde » n'est-elle pas factice de surface, apparente et « spectaculaire » (au sens de Guy Debord et de sa *Société du spectacle*).

Il est plus intéressant d'interroger le rapport qu'entretiennent les francophones, là où ils sont, individuellement et collectivement, à la langue. D'autant que, depuis 2007, la controverse a singulièrement évolué entre tenants orthodoxes de la f/Francophonie et partisans de la « littérature-monde » de sorte que les seconds ne se distinguent des premiers qu'idéologiquement, à propos de l'ancrage national et historique du français et de sa territorialisation, les derniers s'accrochant à l'exaltation des supposées valeurs progressistes et humanistes qui seraient quasiment inhérentes au français, tandis que les autres insistent pour qu'on le regarde comme une langue du monde, et non plus en fonction d'un étalon « hexagonal ».

(voir pe. : <https://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20180211.OBS2020/le-francais-notre-bien-commun-par-alain-mabanckou-et-achille-mbembe.html>)

Les simulacres de rébellion orchestrés autour de la revendication d'une littérature émancipée de la tutelle hexagonale pour peu qu'on reconnaisse au français une vocation à exprimer la diversité des peuples et des cultures sont spéculaires des simagrées qui, dans le dernier quart du XX^e siècle, ont imposé d'écrire le mot « francophonie » au pluriel dans l'espoir de débarrasser les discours et les actes de tout relent néo-colonialiste.

La ligne de partage efficiente passe ailleurs, c'est-à-dire par la prise en compte ou non des normes charriées par le français, soit pour les avaliser, consciemment ou « en aveugle », soit pour essayer de les rectifier, en l'occurrence de les « minorer ».

L'impossibilité de faire de la littérature française une composante de la littérature francophone, pour des raisons systémiques

ce qu'est *le champ littéraire français*,

au mieux un champ dominant les différentes composantes du champ littéraire francophone,

au pire un champ englobant comme des secteurs subalternes les différentes composantes/provinces d'un champ littéraire francophone sans aucune autonomie pour certaines aires culturelles,

en position dominée pour d'autres)

et une tentative des plus heureuses pour faire entendre une minorité, celle des femmes, en dépit du « filtre »

inhérent à une langue

nécessairement hétéronormée si

on n'en conteste pas les normes.

II : La Situation francophone humaine et institutionnelle (Cf. les éléments factuels sur le site de l'OIF.)





Le terme de **francophonie** est inventé par le *géographe Onésime Reclus* pour désigner *l'ensemble des personnes et des pays qui utilisent la langue française à des titres divers*. Il réapparaît avec force à l'orée des années 60 du siècle dernier quand plusieurs pays africains accèdent à l'indépendance.

Aujourd'hui, la francophonie compte 54 états et gouvernements membres, 27 observateurs, 7 associés, soit un quart des États membres de l'Organisation des États-Unis (ONU). Dans cet ensemble où toutes celles et tous ceux qui le composent ne parlent pas forcément français, on recense de l'ordre de 274 millions de francophones.

Voir : <https://www.francophonie.org>
<https://www.francophonie.org/-88-Etats-et-gouvernements->

Cette communauté internationale s'est constituée par étapes. À l'origine du mouvement, on trouve **trois pionniers d'états de l'Afrique noire et du Maghreb**, en l'occurrence

- le Président Léopold Sédar Senghor (Sénégal),
- Hamani Diori (Niger) et
- Habib Bourguiba (Tunisie).
- Ils ont été rejoints par le prince Norodom Sianouk (Cambodge).

Pour ses initiateurs, ce n'est nullement une entreprise de conquête culturelle. Il n'est pas question d'étouffer les langues des civilisations arabo-berbère, africaine subsaharienne, indochinoise ou d'Océanie.

Une première réunion ministérielle se tient à *Niamey pour étudier les voies et moyens de fonder une organisation francophone de coopération culturelle*. 28 pays y sont représentés. Cette assemblée se conclut sur un accord de principe. L'Agence de Coopération culturelle et technique (ACCT) voit le jour en mars 1970, elle regroupe 21 états et c'est un Québécois, M. Jean-Marc Léger, qui la dirige.

Trois ans plus tard, en 1973, à l'invitation du Président Georges Pompidou se réunissent à Paris les Chefs d'états des pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien. Cette conférence au sommet est aussitôt institutionnalisée. Elle va se tenir tous les ans et accueillir de nouveaux participants.

C'est ce forum franco-africain qui va servir de lieu de relance de l'idée d'un sommet de tous les dirigeants des pays francophones. En février 1986, à l'initiative du Président François Mitterrand, se tient à Versailles un premier sommet réunissant 41 pays, dont 27 chefs d'État et de gouvernement.

Cette instance définit les orientations de la francophonie, adopte toute résolution nécessaire à la réalisation de ses objectifs, élit son secrétaire général, et statue sur l'admission de nouveaux membres. Les sommets ont lieu tous les deux ans.





EFOP-3.4.3 -16-2016-00014 projekt

1987 : Québec (Canada-Québec)
1989 : Dakar (Sénégal)
1991 : Paris
1993 : Maurice (Maurice)
1995 : Cotonou (Bénin)
1997 : Hanoï (Vietnam)
1999 : Moncton (Canada)
2002 : Beyrouth (Liban)
2004 : Ouagadougou (Burkina Faso)
2006 : Bucarest (Roumanie)
2008 : Québec (Canada-Québec)
2010 : Montreux (Suisse)
2012 : Kinshasa (République Démocratique du Congo).
2014 : Dakar (Sénégal)
2016 : Antananarivo (Madagascar)
2018 : Erevan (Arménie)

À chaque fois, les sommets consacrent des thèmes qui mettent l'accent sur des défis à relever tels que la diversité culturelle et linguistique, le développement durable, l'éducation et les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le respect du statut international de la langue française.

Il s'agit d'une **stratégie** visant à favoriser un **polycentrisme** face à ce qui est ressenti comme l'hégémonie états-unienne. Il est à noter que, si à l'origine, des figures historiques de la décolonisation étaient plutôt au poste de commande, c'est davantage autour de la France que l'Organisation s'est constituée.

Le sommet de Hanoï, en 1997, marque **une étape décisive** sur le plan politique avec l'élection de **Boutros Boutros Ghali** en tant que Secrétaire Général (c'est le premier) **de l'Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F.)**. En 2002, c'est **Abdou Diouf** qui lui succède au sommet de Beyrouth (jusqu'en 2014). Michaëlle Jean (Haïti, Canada) assure cette responsabilité en 2014. Aujourd'hui, c'est **Louise Mushikiwabo** (Rwanda)

Le Secrétaire Général de l'O.I.F. peut compter sur plusieurs opérateurs directs : **l'Agence universitaire de la Francophonie (A.U.F.)**, TV 5, l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Association Internationale des Maires Francophones (A.I.M.F.).

Je terminerai cette présentation sommaire de la **francophonie institutionnelle** en rappelant que dans le cadre de l'O.I.F., chaque année, un **Prix littéraire** est décerné (c'est le Prix des Cinq Continents de la Francophonie, qui depuis 2001 consacre le roman d'un auteur d'expression française. (commentaire : ce Prix dont l'économie quant à la composition de son Jury et à ses lauréats ne manque pas de nous confronter aux contradictions mêmes; il faut souligner encore une fois: la distinction entre Francophonie d'une part et partisans d'une « littérature-monde » d'autre part. Il faut penser au fait que Jean-Marie Gustave Le Clézio, Prix Nobel de littérature, soit membre du Jury et qu'Alain Mabanckou en ait été lauréat en 2005 et que tous deux aient été des signataires du « Manifeste pour une littérature-monde en français; <https://www.francophonie.org/Prix-des-5-continents-2017.html>





EFOP-3.4.3 -16-2016-00014 projekt

Les 180 millions de locuteurs de l'an 2000 sont dorénavant près de 274 millions.

37 pays dans le monde comptent plus d'un million de locuteurs en français.

13 pays ont le français comme langue officielle unique.

16 pays ont le français comme langue co-officielle.

En 2050, compte tenu des dynamiques démographiques, ils pourraient représenter 700 millions de personnes, sur une population de 9,1 milliards d'habitants, soit une personne sur 13. 85 % de ces francophones seront en Afrique.

Bibliographie

- Bill Ashcroft, Gareth Griffiths et Helen Tiffin, *L'Empire vous répond. Théorie et pratiques des littératures post-coloniales*, [The Empire Writes Back], Trad. de Jean-Yves Serra et Martine Job, Bordeaux, P.U.B., 2012.
- Jean-Michel Devésa et Alexandre Maujean, « L'Afrique dans la littérature : Un continent en son miroir, Introduction thématique », *Afrique contemporaine*, n° 241, 2012, pp. 31-42.
- Lise Gauvin, « Petites littératures, littératures mineures, littératures minoritaires : réflexions sur la situation des littératures francophones », in *Traversées francophones*, Genève, Ed. Suzanne Hurter, 2010, pp. 204-211.
Cette conférence a été conçue comme une invitation à la réflexion quant à la nécessité de « minorer » le français pour tenter de dire le monde et les humains en échappant aux normes de domination intrinsèques à cette langue « majeure ». Une étude approfondie exigerait de ce reporter à Lise Gauvin examinant comment Gilles Deleuze et Félix Guattari ont « mobilisé » Kafka pour donner forme à leur thèse relative à la « littérature mineure ». Voir : Lise Gauvin, « Petites Littératures, littératures mineures, littératures minoritaires : réflexions sur la situation des littératures francophones », in Katia Malausséna et Gérard Szincer (Dir.), *Traversées francophones*, Genève, Éditions Suzanne Hurter, 2010, pp. 204-211
- Pierre Halen, « Le « Système littéraire francophone » : quelques réflexions complémentaires », in Lieven D'Hulst et Jean-Marc Moura, *Les Études littéraires francophones : état des lieux*, Université Lille III, « Travaux et recherches », 2004, pp. 25-37.
- Kaoutar Harchi, *Je n'ai qu'une langue, ce n'est pas la mienne. Des écrivains à l'épreuve*, Préface de Jean-Louis Fabiani, Paris, Pauvert, 2016.
- Bernard Mouralis, *Littérature et développement : essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française*, Paris, Silex, 1981.
- Edward W. Said, « Introduction » et « Pèlerins et pèlerinages, anglais et français », in *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Coll. « Points-Essais », n° 710, Paris, Seuil, 2005, pp. 29-79, pp. 279-281 et pp. 297-334.

Jelen dokumentum a Szegedi Tudományegyetemen készült az Európai Unió támogatásával. Projektazonosító: EFOP-3.4.3-16-2016-00014





Fiche pédagogique 1

(Séance 1-2)

Objectif : Faire comprendre les notions relatives à la Francophonie ; les débats

Méthodes : écouter le podcast 1, la méthode de prise de note à l'université, le vocabulaire ; la culture de débat

Pour aller plus loin

L'étude et analyse des extraits auxquels la conférence fait allusion ;

- **Augmentation 1 : Barthes, Le degré zéro de l'écriture**

« On sait que la langue est un corps de prescriptions et d'habitudes, commun à tous les écrivains d'une époque. Cela veut dire que la langue est comme une Nature qui passe entièrement à travers la parole de l'écrivain, sans pourtant lui donner aucune forme, sans même la nourrir : elle est comme un cercle abstrait de vérités, hors duquel seulement commence à se déposer la densité d'un verbe solitaire. Elle enferme toute la création littéraire à peu près comme le ciel, le sol et leur jonction dessinent pour l'homme un habitat familier. Elle est bien moins une provision de matériaux qu'un horizon, c'est-à-dire à la fois une limite et une station, en un mot l'étendue rassurante d'une économie. L'écrivain n'y puise rien, à la lettre : la langue est plutôt pour lui comme une ligne dont la transgression désignera peut-être une surnature du langage : elle est l'aire d'une action, la définition et l'attente d'un possible. Elle n'est pas le lieu d'un engagement social, mais seulement un réflexe sans choix, la propriété indivise des hommes et non pas des écrivains ; elle reste en dehors du rituel des Lettres ; c'est un objet social par définition, non par élection. Nul ne peut, sans apprêts, insérer sa liberté d'écrivain dans l'opacité de la langue, parce qu'à travers elle c'est l'Histoire entière qui se tient, complète et unie à la manière d'une Nature. Aussi, pour l'écrivain, la langue n'est-elle qu'un horizon humain qui installa au loin une certaine familiarité, toute négative d'ailleurs : dire que Camus et Queneau parlent la même langue, ce n'est que présumer, par une opération différentielle, toutes les langues, archaïques ou futuristes, qu'ils ne parlent pas : suspendue entre des formes abolies et des formes inconnues, la langue de l'écrivain est bien moins un fonds qu'une limite extrême ; elle est le lieu géométrique de tout ce qu'il ne pourrait pas dire sans perdre, tel Orphée se retournant, la stable signification de sa démarche et le geste essentiel de sa sociabilité. »

- **Augmentation 2 : La lettre d'information 168 de l'« Agora francophone » (février 2018), dans son éditorial :**

« Dans une démarche inédite, le gouvernement français invite les francophones et les francophiles du monde entier à exprimer depuis le 26 janvier (1) leurs idées sur la langue française. Parmi eux, où situer les Français ? Ailleurs. Alors que leur pays est le berceau historique de cette langue, ils ne se sentent paradoxalement pas francophones. La francophonie, c'est les





EFOP-3.4.3 -16-2016-00014 projekt

autres. Ces autres qui, de Montréal à Cotonou, ont hérité de cette langue pour des raisons historiques.

À la différence d'autres peuples qui considèrent cette langue comme une carte supplémentaire dans ce monde globalisé de plus en plus connecté, beaucoup de Français pensent encore qu'un ensemble francophone ne les concerne pas. Ils s'y signalent d'ailleurs par un défaut d'intérêt à l'égard de ses enjeux. Ils préfèrent généralement prouver qu'ils savent barboter dans le grand bain global en tentant d'importer un anglais approximatif qui prête parfois à sourire.

Il est urgent de reconfigurer nos logiciens de pensée car négliger notre aire linguistique relève de l'erreur historique. L'appartenance à une communauté basée sur une langue est riche d'opportunités dont la méconnaissance en France doit cesser. »

- **La découverte des sites relatifs à la francophonie**

<https://www.agora-francophone.org>

<https://www.francophonie.org>

<https://www.francophonie.org/-88-Etats-et-gouvernements->

<https://www.auf.org>

<https://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20180211.OBS2020/le-francais-notre-bien-commun-par-alain-mabanckou-et-achille-mbembe.html>

Jelen dokumentum a Szegedi Tudományegyetemen készült az Európai Unió támogatásával.
Projektazonosító: EFOP-3.4.3-16-2016-00014





EFOP-3.4.3 -16-2016-00014 projekt

SZÉCHENYI 2020



MAGYARORSZÁG
KORMÁNYA

Európai Unió
Európai Szociális
Alap



BEFEKTETÉS A JÖVŐBE